



MOTION
PORTANT SUR
LES COMPETENCES REGIONALES

Déposée par le groupe politique : **Gauche Républicaine et écologique**

Séance plénière du : 30/03/2023

Titre de la motion : **POUR UN GRAND PLAN RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ**

Rédacteur : Sarah Kerrich-Bernard

Signature :



POUR UN GRAND PLAN RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE L'OBÉSITÉ

Monsieur le Président, mes chers collègues

La Région Hauts-de-France est la région française la plus atteinte par l'obésité. Selon l'INSERM, qui a publié sa dernière étude le 20 février, ce sont 22% des habitants de notre région qui souffrent de cette maladie chronique. Nous sommes 5% au-dessus de la moyenne nationale : c'est conséquent et nous ne pouvons y être indifférents.

Ce sont plus d'un million de personnes qui souffrent de troubles sanitaires, dus à plusieurs facteurs notamment la précarité, la pollution de notre environnement, l'absence de diagnostic ainsi que l'alimentation non-adaptée, avec des risques accrus de maladie cardio-vasculaires, de diabète ainsi que de certaines formes de cancer.

L'obésité n'est pas qu'un problème de santé, c'est aussi un stigmate social. Pour les plus jeunes, inutile de rappeler à quel point l'obésité est facteur de harcèlement scolaire. Mais c'est également un obstacle à l'emploi. Selon le baromètre de 2016 du Défenseur des droits, les demandeurs d'emploi jugeaient à 45% qu'il était acceptable de refuser quelqu'un en raison de son poids.

Nous savons que nous ne sommes pas tous égaux face à l'obésité et qu'elle n'est pas un choix pour les personnes qui en souffrent. Les stéréotypes qui y sont liés doivent être combattus et notre regard doit changer.

Face à cela, les solutions apportées dans notre Région sont insuffisantes :

- L'annonce du "**GPS obésité**", dispositif innovant porté par l'ARS et permettant un accompagnement des personnes concernées sur 2 ans, à l'aide d'un programme personnalisé façonné par des professionnels de santé, des nutritionnistes, des psychologues et des préparateurs physiques, le tout remboursé par la sécurité sociale, est une première étape. Mais ce dispositif est à l'état expérimental et ne touchera que 3 000 personnes ;
- La région dispose de 5 **Centres Spécialisés de l'Obésité**, mais cette politique ne s'adresse qu'aux cas d'obésité sévère. C'est un traitement nécessaire, mais qui arrive trop tard et le maillage territorial des professionnels n'est pas optimal.

La Région doit se saisir de ce sujet au titre de ses politiques de santé. Nous avons été une Région qui, par le passé, a porté de grandes politiques de santé innovantes comme le premier **plan Anti-Cancer régional en 2006**. Nous devons intervenir en amont, en investissant dans des politiques de prévention mais également porter une politique alimentaire cohérente, où les protéines végétales, qui sont un produit excédentaire de notre agriculture, sont mises en avant partout là où c'est possible. Nous devons accélérer le commerce alimentaire de proximité, et le promouvoir dans tous les secteurs.

Nous tenons aussi à faire remarquer que les mots "obésité" ou "surpoids" sont absents des délibérations sur la politique sportive générale. Nous aurions aimé que ce sujet ne soit pas abordé comme une sous-partie implicite du volet "santé". Pour réellement traiter ce sujet il faut l'aborder avec ses particularités, et donc comme une problématique à part entière au titre du "**sport-santé**".

Nous demandons :

- La mise en place d'**un grand plan régional contre l'obésité**. Ce plan doit se donner pour principe la transversalité : dans l'ensemble des politiques régionales, alimentaires, sportives ou sanitaires, le sujet de l'obésité doit être un angle d'approche et la pierre angulaire des politiques mises en œuvre. Notre ambition régionale en termes de restauration scolaire dans les lycées doit viser le 100% bio et circuits courts de qualité.
- La mise en place d'**un groupe de travail sur la lutte contre l'obésité** réunissant, à l'image du groupe de travail sur l'amiante, conseillers régionaux volontaires pour établir un plan d'attaque, en lien avec les Présidents des commissions affaires familiales et sociales, agriculture et environnement, ainsi que la Vice-Présidente en charge de la santé,

Chers collègues, alors que plus d'un habitant sur 5 dans la région souffre de ce fléau dû à la précarité, à des pathologies non diagnostiquées, à une alimentation non adaptée, nous devons réagir et nous donner les moyens d'une politique ambitieuse à la hauteur des besoins de nos concitoyens.

MOTION ADOPTÉE